

TRAVAIL EN HAUTEUR

Public : tout professionnel du bâtiment appelé à travailler en hauteur

Prérequis : Etre âgé de plus de 18 ans ; comprendre le français

Objectif :

- ✓ Etre capable d'effectuer des travaux en hauteur en toute sécurité
- ✓ Connaître et savoir utiliser les équipements spécifiques

CONTENU détaillé

▶ La réglementation

- Cadre réglementaire
- Sensibilisation aux chutes en hauteur
- La protection collective
- La protection individuelle

▶ Les dispositions spécifiques aux équipements de travail utilisés pour les travaux en hauteur :

- Moyens d'accès au poste de travail
- Les travaux sur toiture
- Utilisation d'échelles, escabeaux, marche pieds

▶ Travaux pratiques sur chantier / site

- Analyse du chantier : reconnaissance des sites, modalités d'accès
- Mise en œuvre et réglage des moyens de protection du travail en hauteur
- Mise en situation avec le matériel du site : fiche de préparation
- Vérification du matériel avant l'utilisation
- Stockage, entretien du matériel et contrôle quotidien
- Préparation du matériel et trousse de secours
- Mise en situation de secours (signalisation du chantier) et de sauvetage (repliement)

• Utilisation des échafaudages

- Le travail sur une plate-forme
- Les lignes de vie
- Les équipements de protection individuelle

▶ Les dispositions spécifiques au port du harnais

- Les différents types de harnais
- Les accessoires de liaison
- Les absorbeurs d'énergie
- Les obligations et responsabilités liées au harnais de sécurité (contrôles, entretiens...)

▶ Travaux spécifiques au port du harnais

- Réglage du harnais / test de suspension
- Accrochage du harnais et mise en œuvre des accessoires
- Réalisation de points d'ancrage provisoires
- Déplacements sur des lignes de vies (techniques/règles de sécurité)
- Utilisation de systèmes antichute sur supports d'assurance flexibles et rigides
- Vérification et préparation du matériel

Durée : 7 heures

Méthodes et moyens pédagogiques : Méthode active adaptée à la formation des adultes ; salles de cours équipées ; utilisation de matériels spécifiques ; organisation par ateliers pédagogiques
Evaluation théorique et pratique des acquis

Sanction : attestation de formation

+ attestation de compétences délivrée par ECF CERCA

Intervenant (*formateur qualifié ayant une expérience dans le travail en hauteur*) :

Suivi de l'action : feuilles d'émargements signées par demi-journées par les stagiaires et l'intervenant et une fiche d'évaluation renseignée par chaque stagiaire à l'issue de la session